

**CORPORATION OF THE TOWNSHIP OF TINY
PARTICIPANT AGREEMENT/ACKNOWLEDGEMENT/RELEASE AND WAIVER FORM**

**PLEASE READ THE FOLLOWING VERY CAREFULLY. THE FOLLOWING AFFECTS YOUR LEGAL RIGHTS.
Signature is required. NOTE: If you are under 18 years of age, a parent/guardian signature is required.**

I, by signing below, in participating with the Township of Tiny's Mobile Skate Park, and in consideration for the Township allowing me to participate, fully understand and agree to the following:

1. I acknowledge that Skateboarding, Scootering, In-Line Skating, BMX Biking may involve certain elements of risk or the chance of an accident and I am waiving my legal right to sue the Township, and its elected officials, officers, employees and agents and their respective successors, assigns, heirs, and executors including in respect to negligence, negligent misrepresentation, breach of statutory duty (including the Occupiers' Liability Act) and breach of contract for any harm or damage to physical property or personal injury of any nature whatsoever.
2. I release the Township, and its elected officials, officers, employees and agents and their respective successors, assigns, heirs, and executors from all claims for loss, damage, or injury.
3. I have reviewed the Township's relevant policies and will abide by all of the Township's policies and rules as may be amended from time to time, and will follow all instructions of the appropriate Township Mobile Skate Park staff person in carrying out the program activities.
4. I will immediately notify the appropriate Township staff of any incident that involves property damage or personal injury while at the Mobile Skate Park.

PARTICIPANT RESPONSIBILITY CODE

- Participants must wear a helmet (strapped) and closed toed shoes at all times.
- To wheel on the ramps, you must have a completed waiver form. For participants under the age of 18, waiver forms must be signed by a parent/guardian.
- Participants, volunteers, and staff are treated with respect.
- Treat the equipment with respect. No additional equipment is to be used or placed on the wheel surface.
- Act appropriately. Recklessness will not be tolerated.
- No wheeling when wet, raining, during routine maintenance periods, or when park is closed to the public.
- Do not exceed your personal limits or comfort zone.
- This park is designed for all skill levels. Be courteous to other people using the park.
- The use of motorized vehicles or other wheeled devices are not permitted in the mobile skate park.
- Return any borrowed equipment and/or activities.

KNOW THE CODE – BE SAFETY CONSCIOUS. IT IS YOUR RESPONSIBILITY. PARK PRIVILEGES WILL BE REVOKED FOR BREACH OF THE PARTICIPANT CODE, ANY OTHER PARK RULE, OR THE TERMS AND CONDITIONS OF THE WAIVER.

BY SIGNING THIS FORM:

I acknowledge that I have read and understand the preceding conditions, release, and waiver; and I agree to the preceding conditions, release, and waiver. For participants under the age of 18, I agree to the preceding conditions, release, and waiver as they apply to my child/charge.

I give permission for the participant to have his/her photograph taken for future Skate Park promotions.

I give permission for the participant to have his/her photograph taken for a mobile skate park participant badge.

Participant Full Name:		
Date of Birth:	(optional)	Home Phone:
Address:		
	(City)	(Postal Code)
Email Address:		
Emergency Contact:		Emergency Phone:
Signature of Participant (18+):		Date:
Signature of Parent/Guardian:		Date:
Signature of Witness (Township of Tiny Staff):		Date:

Corporation du canton de Tiny

Entente de participation/Reconnaissance/Formulaire de renonciation et d'exonération de responsabilité

Veillez lire attentivement ce qui suit. Les conditions suivantes affectent vos droits légaux.

La signature est requise. NOTA : Si vous êtes âgé de moins de 18 ans, la signature du parent/tuteur est requise.

En signant ci-dessous, j'atteste que par ma participation au planchodrome mobile du canton de Tiny, et compte tenu de la permission que le canton m'a accordé quant à cette participation, je comprends parfaitement et j'accepte de me conformer aux suivantes :

1. Je reconnais que les activités de planche à roulettes, de trottinette, de patinage à roues alignées et de vélo BMX peuvent comporter certains éléments de risque ou d'accident et je renonce au droit légal de poursuivre le canton et les membres élus, fonctionnaires, employés et mandataires et leurs successeurs, ayants droits, héritiers et exécuteurs respectifs, y compris en cas de négligence, de fausse déclaration négligente, de violation d'une obligation légale (y compris la *Loi sur la responsabilité des occupants*) et de rupture de contrat, pour tout préjudice ou dommage causé aux biens physiques ou de toute blessure personnelle de quelque nature que ce soit.
2. Je dégage le canton, et les membres élus, fonctionnaires, employés et mandataires et leurs successeurs, ayants droits, héritiers et exécuteurs respectifs de toute réclamation pour toute perte, dommage ou blessure.
3. J'ai examiné les politiques pertinentes du canton et je respecterai toutes les politiques et tous les règlements du canton, y compris les modifications qui y sont apportées de temps à autre, et je suivrai toutes les instructions données par le membre du personnel approprié du planchodrome mobile du canton aux fins d'exécution des activités du programme.
4. J'avertirai immédiatement le membre du personnel approprié du canton de tout incident entraînant des dommages aux biens matériels ou des blessures personnelles pendant que je suis au planchodrome mobile.

CODE DE RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

- Tout participant doit porter un casque (avec attaches) et des chaussures fermées en tout temps.
- Pour rouler sur les rampes, il faut avoir rempli le formulaire de renonciation. Le parent/tuteur d'un participant âgé de moins de 18 ans doit signer le formulaire de renonciation.
- Traiter les participants, les bénévoles et le personnel avec respect.
- Traiter les équipements avec respect. Il est défendu d'utiliser ou de placer des équipements supplémentaires sur la surface où l'on roule.
- Se comporter de manière appropriée. L'imprudence ne sera pas tolérée.
- Ne pas rouler sur la surface mouillée, quand il pleut, pendant les périodes d'entretien courant ou lorsque le parc est fermé au public.
- Ne pas dépasser ses limites personnelles ni sortir de sa zone de confort.
- Le parc est conçu pour tous les niveaux d'aptitude. Faire preuve de courtoisie envers les autres qui utilisent le parc.
- Il est interdit d'utiliser des véhicules motorisés ou d'autres dispositifs roulants sur le planchodrome mobile.
- Remettre tout équipement ou activité emprunté.

Connaître le code – Être conscient de la sécurité. La responsabilité vous revient. Les privilèges associés au planchodrome seront révoqués si le participant contrevient au code, à tout autre règlement du parc ou aux modalités de l'exonération de responsabilité.

En signant ce formulaire :

J'atteste que j'ai lu les conditions, la renonciation et l'exonération de responsabilité précédentes et que je m'engage à les respecter. Dans le cas de participants âgés de moins de 18, je m'engage à respecter les conditions, la renonciation et l'exonération de responsabilité précédentes dans la mesure où elles s'appliquent à mon enfant ou à l'enfant dont je suis responsable.

J'accorde la permission au participant de se faire poser en photo aux fins de promotion future du planchodrome.

J'accorde la permission au participant de se faire poser en photo aux fins d'obtention d'un insigne de participant pour le planchodrome mobile.

Participant – nom complet :

Date de naissance : (optionnel) **Téléphone à domicile :**

Adresse :

(ville)

(Code postal)

Courriel :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone en cas d'urgence :

Signature du participant (18+) :

Date :

Signature du parent/tuteur :

Date :

Signature du témoin (personnel du canton de Tiny) :

Date :